

# Association Générale de la Production Viticole

A G P V



## Communiqué de presse

27 octobre 2023

### **SUR - La commission de l'environnement du Parlement européen opte pour une approche dure et irréaliste sans proposer de réelles solutions**

Le vote sur le règlement SUR était attendu, mais le résultat était déjà connu : un texte voté qui va encore plus loin que la proposition initiale de la Commission européenne, qui était déjà complètement déconnectée des réalités de l'agriculture sur le terrain.

Le résultat est que la proposition de la commission de l'environnement passera en session plénière avec des objectifs irréalistes, des dispositions impraticables comme celles sur les zones sensibles, et avec peu de solutions concrètes à offrir alors que des compromis acceptables auraient pu être trouvés.

Il est un point sur lequel tout le monde pourrait s'accorder : la proposition votée en commission de l'environnement aurait des conséquences sans précédent pour l'ensemble de l'agriculture européenne si elle était votée de la même manière en séance plénière dans quelques semaines.

En effet, aucune étude n'a été réalisée à l'échelle de l'UE sur la portée des dispositions incluses dans le rapport de la commission de l'environnement : au moins 50% de réduction à l'échelle de l'UE pour les produits phytopharmaceutiques chimiques, -65% pour les produits phytopharmaceutiques dangereux, des objectifs nationaux basés sur une méthodologie de calcul complexe, l'interdiction spécifique des produits phytopharmaceutiques dans les zones sensibles et une zone tampon de 5 mètres ! Nous sommes donc aujourd'hui clairement dans le cadre d'une posture politique, sans réelle évaluation des conséquences d'un tel vote.

Toutes les études réalisées sur la proposition de la Commission européenne ont déjà mis en évidence des baisses de production importantes, impactant gravement notre autonomie stratégique. Dans le contexte économique et géopolitique actuel, cette décision de la commission de l'environnement révèle une certaine frivolité !

Si seulement les ambitions réglementaires étaient équilibrées dans ce texte par un soutien aussi ambitieux et accompagnées de mesures concrètes et compensatoires. Comme rien n'a été évalué, la proposition votée par la commission de l'environnement n'est pas non plus à la hauteur.

Nous restons dans une approche qui ne tient pas compte de ce qui a déjà été réalisé dans le passé en termes de mise en œuvre des pratiques de lutte intégrée, et qui néglige même l'idée d'envisager des solutions techniques ou des alternatives.

Cette proposition irréalisable va maintenant être présentée en séance plénière, où les débats risquent une fois de plus d'être exploités politiquement et polarisés à l'extrême. Il existe encore des compromis acceptables sur le texte de la Commission européenne, nous demandons aux députés européens d'être pragmatiques avant tout et de se concentrer sur des solutions concrètes, afin que cette proposition ne soit pas rejetée d'emblée car elle est trop peu pratique sur le terrain et pourrait avoir de graves conséquences à la fois sur la sécurité alimentaire, mais aussi sur le développement rural, la filière représentant 500 000 emplois directs et indirects, ainsi que sur l'économie française, le secteur étant le 2<sup>ème</sup> poste de la balance commerciale française.

#### Contacts presse

La Coopération Agricole – Vignerons Coopérateurs (VCF) : Sarah PORCHER / 01 44 17 58 84

Vignerons Indépendants de France (VIF) : Audrey MONSEGU / 01 53 66 32 97

Confédération Nationale des producteurs de vins et eaux-de-vie de vin à Appellations d'Origine

Contrôlées (CNAOC) : Charlotte BAROTIN / 06 74 61 78 75

Confédération des Vins IGP (VinIGP) : Christelle JACQUEMOT / 01 40 20 93 80

FNSEA : Christine CLAUDON / 07 60 47 44 52

Comité National des Interprofessions des Vins à appellation d'origine et à indication géographique

(CNIV) : Didier DELZESCAUX / 06 72 72 02 33